



[Valdem et Syvalorm sur le pont dès le 4 mai](#)

Des mesures pour réguler le flux important dans les déchetteries

Interview de Thierry Boulay, président du syndicat d'ordures ménagères Valdem



RÉOUVERTURE DES DÉCHETTERIES

[COVID19]

Ouverture exceptionnelle dès le **lundi 4 mai**

et jusqu'à nouvel ordre pour toutes les déchetteries, tous les jours !

Sites ouverts du lundi au samedi <small>Fermés les jours fériés</small>	Tous les publics <small>Particuliers et professionnels</small>	Professionnels uniquement <small>sur RDV 06.32.90.92.41</small>
VENDÔME Plateforme + Déchetterie	10h - 17h sans interruption	8h - 10h
St Ouen - Naveil - Danzé - Morée - Selommes - St Amand	9h - 12h30 13h30 - 17h	-

L'accès est régulé par les plaques d'immatriculation :

Filtrage à l'entrée pour contrôler les plaques et gérer l'accès au site

Le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation indique les jours d'accès du véhicule. (hors numéro de département)



Mon numéro de plaque se termine par un 3, **je peux venir les 3, 13 et 23 du mois en cours.**



Mon numéro de plaque se termine par un 4, **je peux venir les 4, 14 et 24 du mois en cours.**

Les véhicules ne respectant pas cette règle ne seront pas autorisés à entrer

- Je respecte les gestes barrières, et je porte un masque quand cela est possible
- J'écoute et je respecte les consignes des agents
- Le gardien ne m'aide pas à décharger, je prévois mes outils
- Je trie mes déchets à la maison, pour déposer plus rapidement en déchetterie
- Je suis muni de mon attestation de déplacement dérogatoire (case 2 cochée)



Plus d'infos sur : www.valdem.fr ou 02.54.89.41.17

Annoncée vendredi dernier, la nouvelle de la réouverture des déchetteries le 4 mai prochain s'est répandue comme une trainée de poudre sur les réseaux sociaux. Beaucoup d'incompréhensions face aux mesures prises pour éviter un afflux trop important de particuliers, nous revenons, avec le Président Thierry Boulay sur ces règles qui géreront jusqu'à nouvel ordre les déchetteries Valdem du Vendômois.

LPV : Pas de chômage partiel pour Valdem depuis le 17 mars, sauf pour les déchetteries ?

Thierry Boulay : Personne n'a été mis au chômage partiel même pour les agents des déchetteries. Il fallait assurer des équipes de remplacement dans le cas où une équipe de ramassage des ordures ménagères tombait malade malgré les protections, masques et gel hydro-alcoolique distribués à chaque agent. De plus il nous fallait rester vigilant face aux dépôts sauvages qui ont été le cas dans

certaines communes. Les agents techniques travaillaient ou restaient chez eux en veille et les services administratifs sont tous venus aux bureaux non ouverts au public mais joignables par téléphone. Il a fallu s'adapter et ce sera le cas jusqu'au 11 mai avec une continuité des gestes barrières après le déconfinement.

LPV : Justement, le confinement de plus de 6 semaines a permis à un grand nombre de particuliers de bricoler, ranger et jardiner avec beaucoup de déchets à évacuer dorénavant et donc une grande attente de l'ouverture des déchetteries pour ces mêmes usagers de Valdem.

T.B. : Nous avons donc après concertation, anticipé le 11 mai avec une ouverture de toutes les déchetteries le 4 mai et avec un roulement par plaque d'immatriculation, le dernier chiffre indiquant les jours d'accès du particulier. Nous avons décidé cette solution après un retour d'expériences d'autres déchetteries à travers la France. Dans l'Orléanais, ils ont ouvert sans aucune contrainte pour le public et se sont fait déborder dès le premier jour avec à la clé une refermeture immédiate. Il existe comme à Beaugency, la solution des prises de rendez-vous sur une plateforme internet mais tout le monde n'a pas accès au numérique. Nous avons travaillé également comme la ville de Fécamp sur les chiffres des plaques d'immatriculations paires et impaires mais le flux n'est divisé que par deux, cela ne suffisait pas. Nous viendrons peut être à cette méthode dans un second temps mais pour l'instant, nous gardons ce chiffre symbolique, le 4, permettra un dépôt le 4, le 14 et le 24 mai. Un autre problème découle de ces dispositifs c'est qu'au-delà des citoyens qui déposent, il nous faut également contrôler les bennes car si l'on ne peut pas les évacuer, cela va vite s'accumuler. Nous avons cette chance d'être en Régie et nous pouvons évacuer nous-mêmes les bennes pleines.

LPV : Face à ce flux important que vous attendez, comment comptez-vous organiser ces dépôts avec les gestes barrières à respecter ?

T.B. : Sur chaque déchetterie nous avons en temps normal, 2 agents techniques pour réguler le public. Nous serons quatre pour cette période particulière et cinq sur la déchetterie de Vendôme avec des masques et gants pour chaque agent technique. Ce que nous souhaitons c'est informer et

traiter les problèmes rencontrés en amont de la déchetterie, dans la file d'attente. De plus rappeler aux citoyens, les gestes barrières, l'éloignement et qu'ils respectent un temps court pour déposer leur déchet. En effet, nous invitons chaque usager à trier au préalable chez lui en amont pour rester le moins de temps possible en déchetterie. Nous invitons également jusqu'au 11 mai à cocher la case n°2 sur leur dérogation obligatoire. En résumé, nous répondons à une urgence avec ces mesures exceptionnelles et nous espérons qu'après cette courte période, nous pourrons rouvrir à tous sans aucune restriction.

www.valdem.fr 02 54 89 41 17

Réouverture pour le syndicat des déchets Syvalorm dans le bas Vendômois et le Perche

Pour cette réouverture, le syndicat Syvalorm Loir et Sarthe appliquera dès le 4 mai prochain, date prévue pour l'ouverture de ses déchetterie des gestes barrières strictes pour son personnel et ses usagers. Que ce soit les déchetteries de Montoire sur le Loir, Savigny sur Braye, Mondoubleau ou Droué, les horaires peuvent être différents et le dépôt se fera sur deux déchets uniquement, les encombrants et les déchets verts qui en cette saison commencent à être très volumineux. Il vous faudra bien sûr une attestation de sortie (en cochant la case n°2) et prendre impérativement un rendez-vous en vous inscrivant sur le site pour réserver un créneau jour/horaire, l'accès pour l'instant se limitera à un passage par semaine. Ainsi le Syndicat espère maîtriser le nombre de personnes sur le site qui reste pour tous le secteur du traitement des déchets un enjeu. En prenant rendez-vous, les entrées devraient se faire avec plus de fluidité en évitant aux usagers des heures interminables d'attente devant la barrière.

Pour connaître les horaires de votre déchetterie, les mesures strictes pour un dépôt et

prendre rendez-vous pour y déposer vos déchets : www.syvalorm.fr - 02 43 35 81 40